

Prolongement vers l'ouest de la Ligne de la Confédération

Installation d'entretien et de remisage

Étude de planification et d'évaluation environnementale

Séance d'information publique
21 septembre 2015

Plan de la présentation

- Introduction et objectifs de la séance
- Contexte
 - Étape 2 du train léger (TLR)
 - Nécessité d'augmenter la capacité des installations d'entretien et de remisage
 - Éléments de l'installation d'entretien et de remisage
 - Choix de l'emplacement
 - Répercussions sur la collectivité et mesures d'atténuation
- Aperçu de la conception
- Prochaines étapes

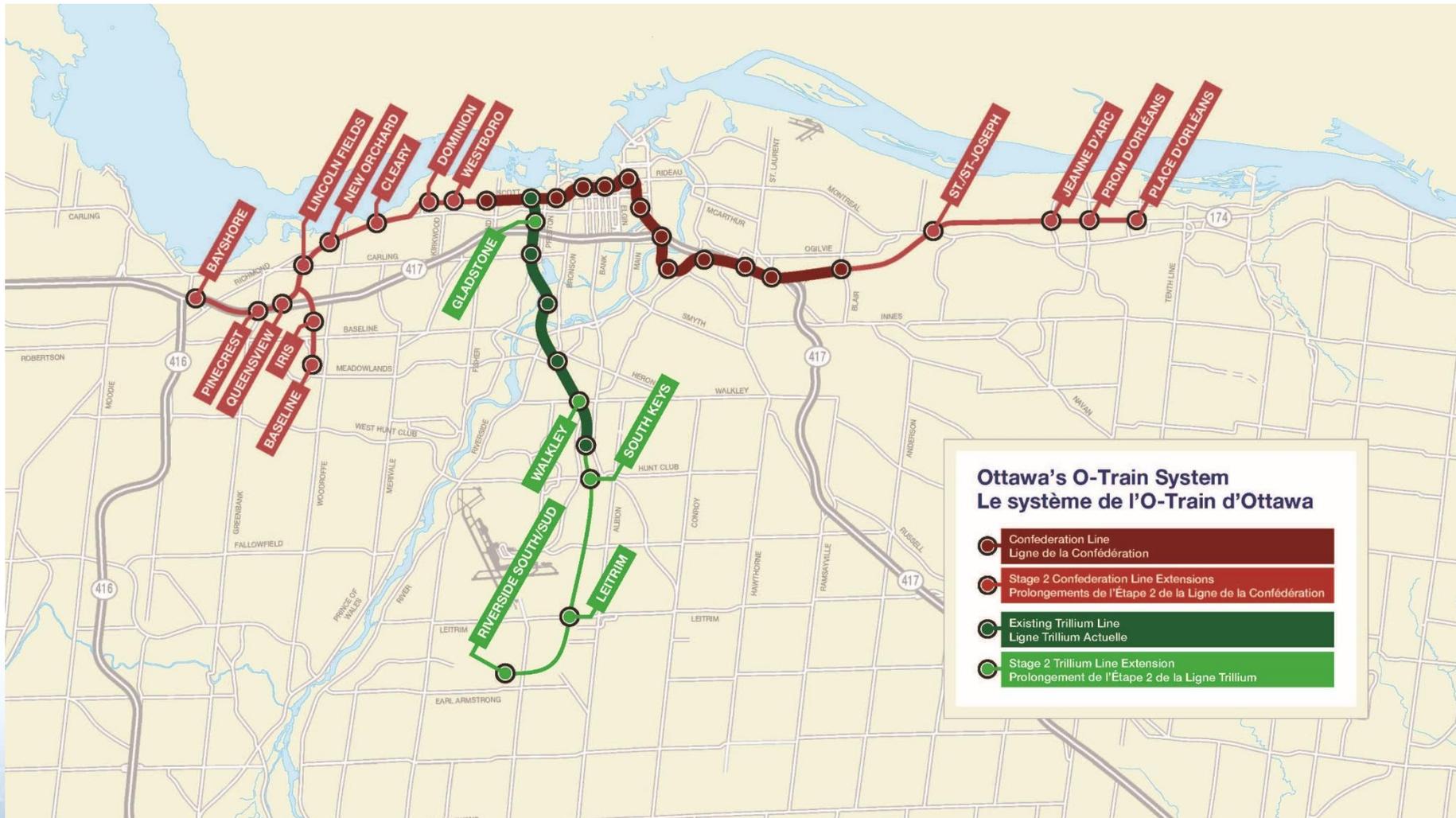
Objectifs de la séance

- Mettre en contexte le besoin d'augmenter la capacité de remisage et d'entretien des installations dans le cadre de l'étape 2 du projet de train léger.
- Présenter les emplacements potentiels.
- Montrer les conceptions à l'étude qui visent à atténuer les répercussions sur la collectivité de l'aménagement d'une installation d'entretien et de remisage au site de l'avenue Woodroffe et de son raccordement au réseau de train léger.
- Résumer le processus, les variables de temps, de superficie et d'exploitation, ainsi que les prochaines étapes.

Nous voulons connaître votre avis!

Vous pouvez vous adresser à l'équipe chargée de l'étude, remplir une fiche de commentaires ou envoyer vos commentaires à etape2@ottawa.ca d'ici le 9 octobre 2015.

Étape 2 du projet de train léger



Ottawa's O-Train System
Le système de l'O-Train d'Ottawa

- Confederation Line
Ligne de la Confédération
- Stage 2 Confederation Line Extensions
Prolongements de l'Étape 2 de la Ligne de la Confédération
- Existing Trillium Line
Ligne Trillium Actuelle
- Stage 2 Trillium Line Extension
Prolongement de l'Étape 2 de la Ligne Trillium

Contexte

- Une installation d'entretien et de remisage est **indispensable à l'exploitation sécuritaire** du système de train léger.
- Les véhicules de train léger **requièrent un entretien régulier** en vue d'assurer la fiabilité du service, la sécurité des opérations, l'entretien et le nettoyage quotidien.
- L'installation d'entretien et de remisage **servira aussi d'aire d'attente** pour les véhicules de train léger lorsqu'ils ne seront pas utilisés (durant la nuit et en dehors des heures de pointe).
- À l'ouverture de la Ligne de la Confédération en 2018, l'entretien et le remisage de tous les véhicules se feront à l'installation du chemin Belfast, qui est actuellement en construction. **À mesure que le réseau de l'O--Train s'étendra, une nouvelle installation sera nécessaire pour répondre aux besoins de la Ville.**

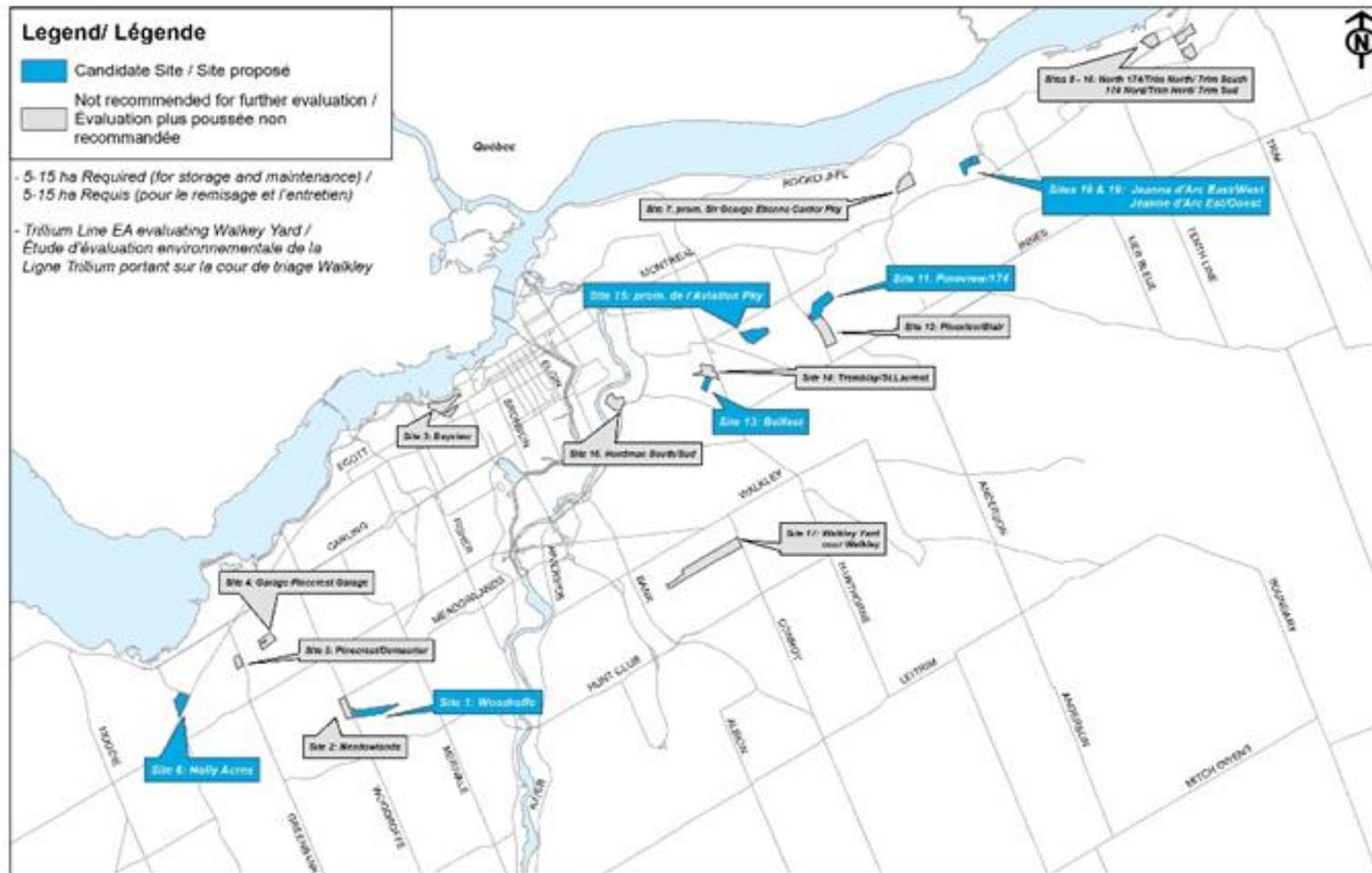
Nécessité d'augmenter la capacité des installations d'entretien et de remisage

- L'installation d'entretien et de remisage du chemin Belfast est suffisante pour accueillir le parc de véhicules initial, servir aux entretiens majeurs et permettre une certaine expansion.
- Lors de la planification de l'étape 2 du réseau de train léger, il a été déterminé que la capacité de remisage et d'entretien léger devra être augmentée pour convenir au parc de véhicules final.
- La Ville continuera de revoir et de mettre à jour ses besoins relatifs aux véhicules en tenant compte du déploiement progressif et de l'augmentation du service en 2023, en 2031 et les années suivantes.
- D'ici 2031, il faudra sans doute encore augmenter la capacité d'entretien et de remisage pour suivre l'augmentation du nombre d'utilisateurs, soit à l'installation du chemin Belfast, soit à celle de l'avenue Woodroffe, soit aux deux.
- Toute nouvelle installation d'entretien et de remisage serait vraisemblablement construite par étapes au fil des ans.

Éléments de l'installation d'entretien et de remisage

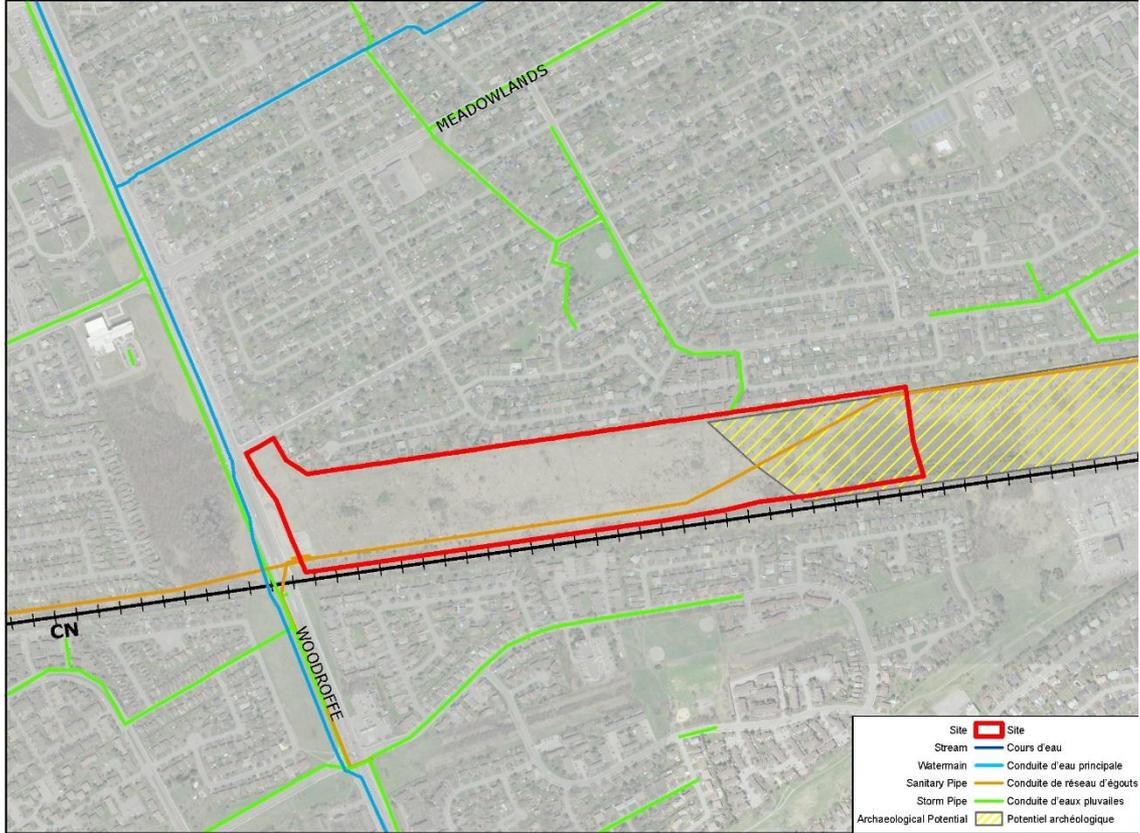
- L'installation d'entretien et de remisage devra comprendre les éléments suivants :
 - Aire pour les réparations mineures – espace pour les entretiens de routine
 - Ateliers – petits ateliers séparés des autres opérations d'entretien
 - Cour de remisage – rails permettant de remiser les véhicules de train léger qui ne sont pas utilisés
 - Aire d'entretien de la voie ferrée – espace de remisage pour l'équipement d'entretien
 - Bureaux et aires de stationnement pour les employés et les visiteurs

Choix de l'emplacement de l'installation d'entretien et de remisage

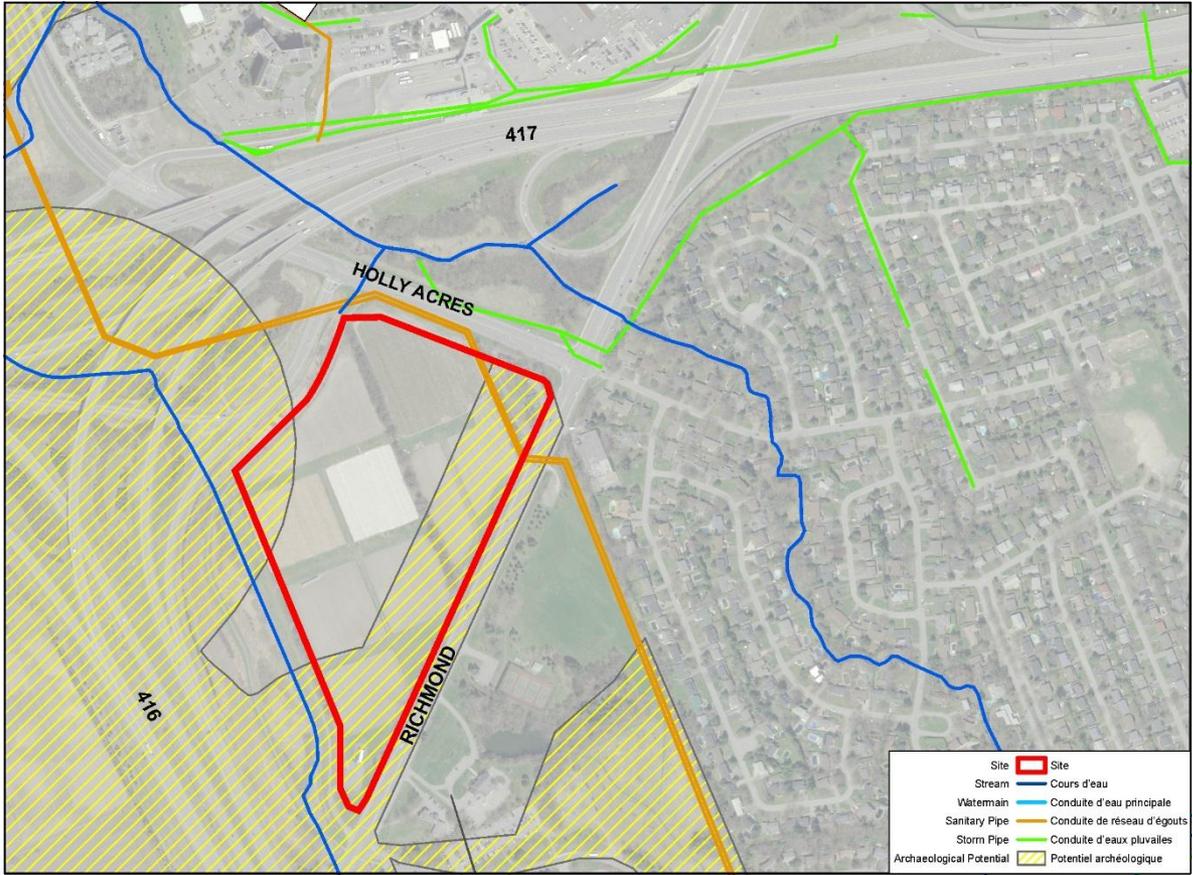


Choix de l'emplacement de l'installation d'entretien et de remisage

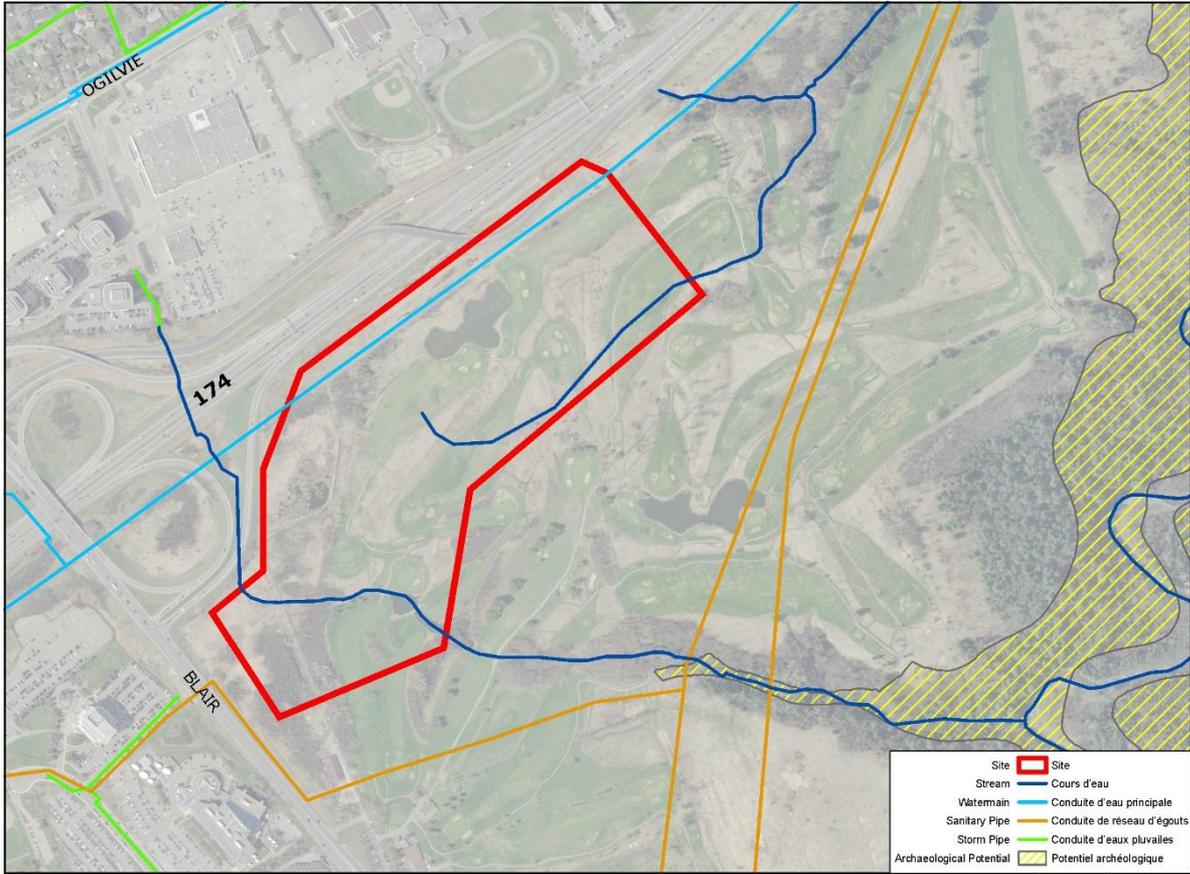
- Chaque emplacement a été évalué selon les critères suivants :
 - taille et configuration adéquates;
 - absence de répercussions environnementales majeures;
 - coût raisonnable du raccordement au réseau;
 - compatibilité avec les plans à long terme concernant l'usage de la voie.
- Les six meilleurs emplacements ont fait l'objet d'évaluations supplémentaires selon quatre aspects principaux :
 - caractéristiques de l'emplacement;
 - exploitation des installations;
 - exploitation du réseau;
 - coûts.



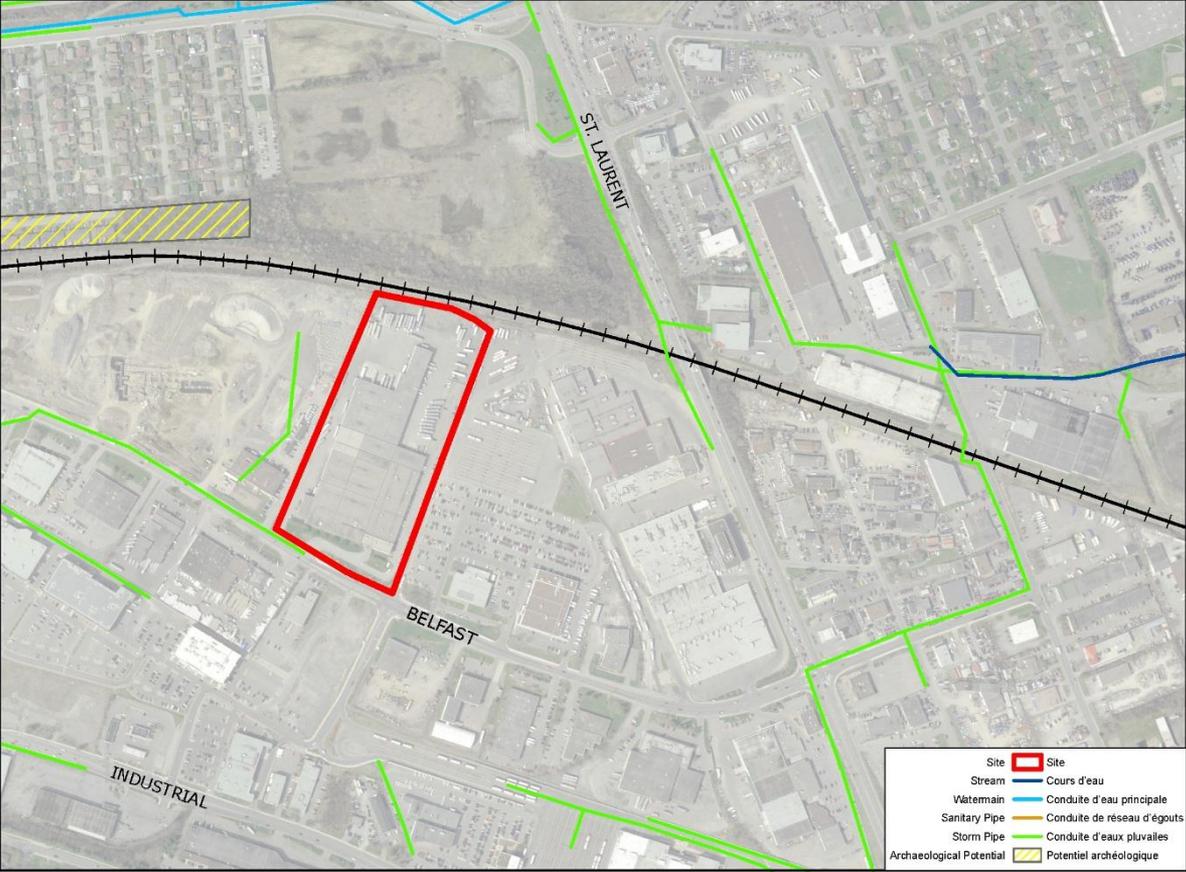
Woodroffe



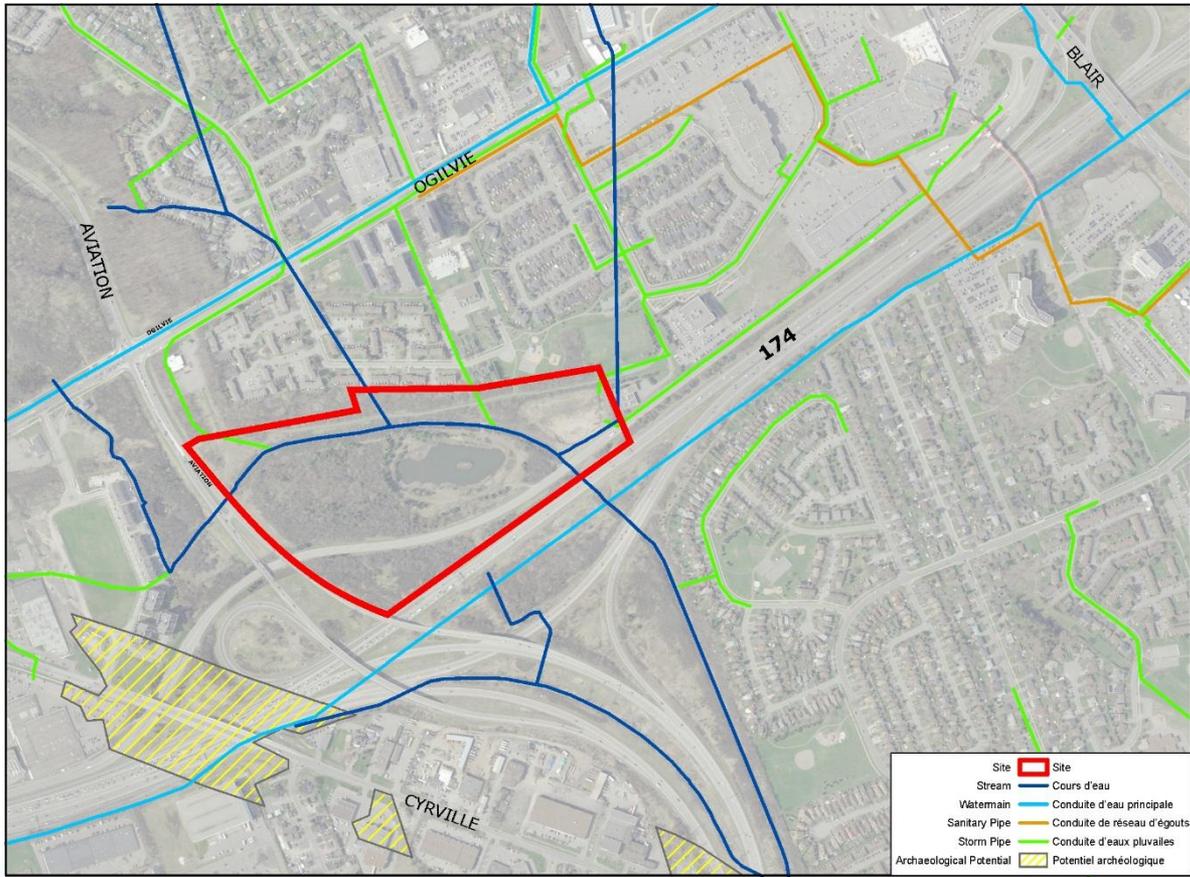
Holly Acres



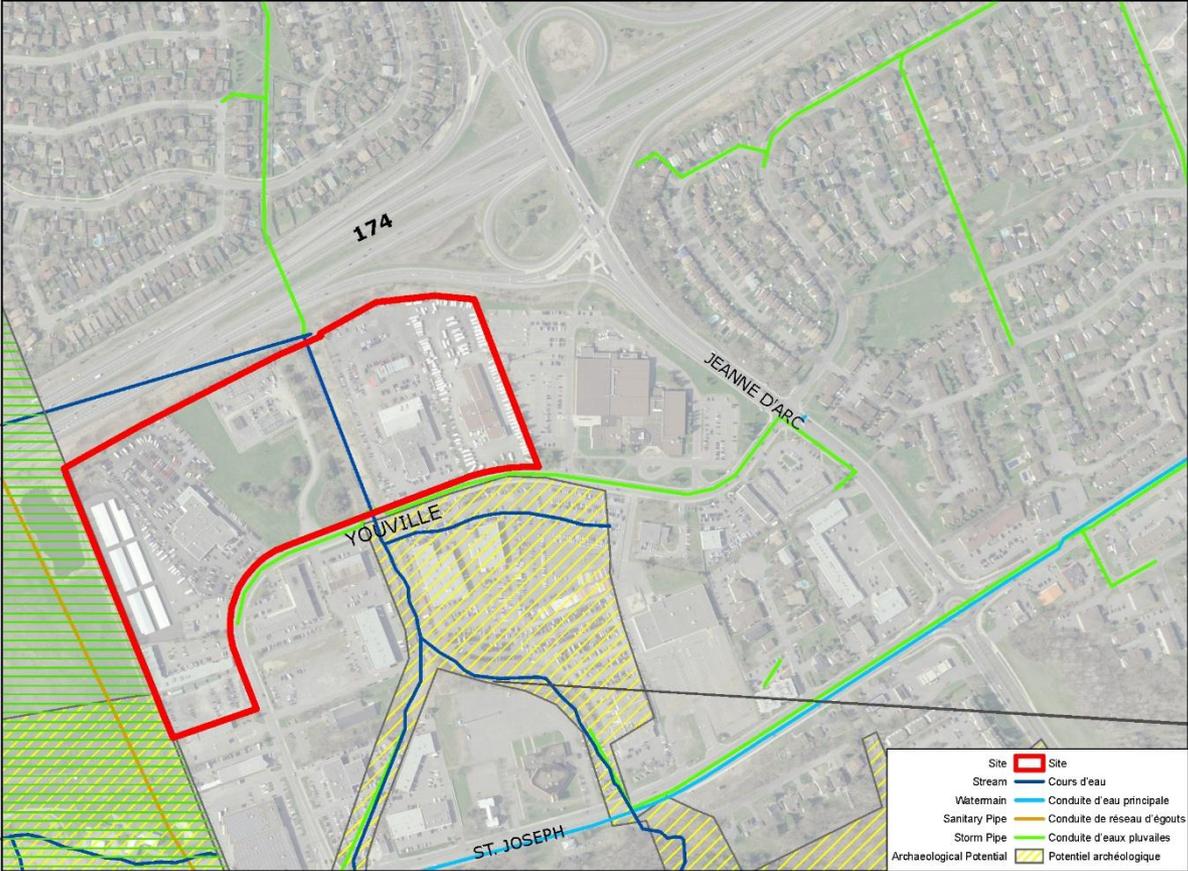
Terrain de golf PineView



Agrandissement de l'installation du chemin Belfast



Promenade Aviation



Jeanne d'Arc

Choix de l'emplacement de l'installation d'entretien et de remisage

	Woodroffe	Holly Acres	Pineview	Belfast	Promenade Aviation	Jeanne d'Arc
Caractéristiques de l'emplacement	15	12	8	14	9	11
Exploitation des installations	10	12	10	10	9	9
Exploitation du réseau	7	2	4	8	6	2
Coûts	7	3	6	5	5	5
Total	39	29	28	37	29	27

- Le site de l'avenue Woodroffe et l'agrandissement de l'installation du chemin Belfast, ensemble ou individuellement, sont le plus à même de répondre aux besoins de la Ligne de la Confédération.

Pourquoi avoir choisi ce site?

Emplacement

- Il se trouve relativement près de la voie ferrée, des services municipaux et publics et du réseau électrique.
- Comme il est situé à l'ouest, il permettra d'équilibrer les besoins opérationnels avec l'installation du chemin Belfast à l'est, ce qui accélèrera le démarrage du système le matin et sa mise hors service à la fin de la journée.
- La Ville pourra entretenir un plus grand nombre de véhicules de train léger, et ce, plus rapidement.
- Le passage supérieur du Canadien National pourrait être utilisé pour accéder au site.

Superficie

- La superficie et l'aménagement du site sont adaptés aux besoins du réseau final de train léger de la Ville.

Aperçu de la conception



Pourquoi avoir choisi ce site?

Environnement

- Le site ne présente aucun problème environnemental majeur.
- Plus de la moitié de l'espace non aménagé situé entre l'avenue Woodroffe et le chemin Merivale ne fait pas partie de la superficie maximale potentielle du projet.
- Le terrain est suffisamment vaste pour que l'eau pluviale soit gérée sur place; elle n'aura pas à être drainée hors du site, et il n'y aura pas de risque d'infiltration dans un égout.
- Les futures liaisons entre les sentiers de la ville pourront être préservées.

Mesures d'atténuation proposées

- Aménagement d'un talus végétal (au moyen d'arbres) pour protéger les propriétés résidentielles de la pollution sonore et visuelle et les isoler du site; possibilité de devancer la plantation.
- Installation d'un écran antibruit autour du site pour une meilleure atténuation sonore, y compris sur le dessus du talus longeant l'extrémité nord.
- Aménagement d'un réseau de sentiers polyvalents pour relier officiellement les secteurs à l'est et à l'ouest ainsi que les points d'accès à proximité.
- Aménagement de bâtiments de remisage et de bureaux pour protéger des intempéries et réduire la pollution sonore.
- Déplacement à basse vitesse des véhicules de train léger, ce qui réduira le bruit et les vibrations.
- Limitation et contrôle de l'éclairage sur le site pour réduire la diffusion de lumière dans le quartier adjacent.
- Aménagement d'écrans antibruit le long des voies élevées et des ponts à titre de mesure d'atténuation du bruit.

Mesures d'atténuation proposées



Mesures d'atténuation proposées



Mesures d'atténuation proposées



Mesures d'atténuation proposées



Voie de raccordement à l'installation d'entretien et de remisage

- Le couloir de train léger de la station Baseline, une fois prolongé vers le sud, doit atteindre l'installation d'entretien et de remisage.
- Le couloir est déjà prévu pour le transport en commun rapide (prolongement du Transitway Sud-Ouest).
- Deux possibilités sont envisagées :
 - tracé souterrain;
 - tracé élevé.
- Dans les deux cas, une station de train léger pourra éventuellement être aménagée à l'endroit où le tracé croise la promenade Tallwood, ce qui permettra le prolongement du train léger en direction sud le long de l'avenue Woodroffe vers Barrhaven.

Voie de raccordement à l'installation d'entretien et de remisage



Évaluation environnementale

- La conception présente la plus importante superficie au sol nécessaire à l'expansion finale de la Ligne de la Confédération.
- La conception propose également des solutions pour conserver les sentiers et protéger les résidents des quartiers adjacents de la pollution sonore et visuelle, par exemple par un écran.
- Dans le cadre de l'évaluation environnementale, un examen complet des répercussions environnementales sera réalisé.
- Les interactions environnementales potentielles suivantes ont été relevées :

Interactions environnementales potentielles

Conditions actuelles	Éléments à considérer
Environnement social	Politiques d'aménagement Utilisation du sol Propriété foncière Patrimoine culturel Qualité de l'air, bruit et vibrations
Environnement routier	Réseaux routier et de transport en commun actuels Réseaux cyclables et piétonniers actuels
Infrastructures et services publics	Réseau de distribution d'eau Égouts sanitaires et unitaires Égouts pluviaux Structures Réseau électrique
Conditions économiques	Élaboration du budget municipal
Environnement naturel	Environnement aquatique Environnement terrestre Faune Espèces en péril
Environnement physique	Conditions géophysiques Contamination et matières dangereuses Registres des puits

Prochaines étapes

- **Automne 2015** – Lancer le processus provincial d'évaluation des projets de transport en commun.
- **Début de 2016** – Fournir la documentation requise conformément aux exigences provinciales et fédérales en matière d'évaluation environnementale.

Veillez nous faire part de vos commentaires en remplissant le formulaire *Questionnaire et observations* et en le déposant dans la boîte prévue à cette fin.

Vous trouverez également tous les renseignements en ligne à ottawa.ca/ouestTLR.

Des questions?

Pour en savoir plus, communiquez avec :

Nelson Edwards
Gestionnaire principal de projet
Ville d'Ottawa
613-580-2424, poste 21290
Nelson.Edwards@ottawa.ca

Jacki Leroux
Bureau de l'étape 2
Ville d'Ottawa
613-580-2424, poste 28682
Jacqueline.Leroux@ottawa.ca